

Abattement TFPB
Tableau de présentation des actions prévisionnelles 2023

Année(s) : 2023 Ville : TALANT

Quartier prioritaire : Le Belvédère

Organisme : GRAND DIJON HABITAT Nombre de logements dans le quartier : 473

Montant prévisionnel de l'abattement 2022 : 161 890

Axes		Dépenses prévisionnelles	Financement bailleur	Autres financements	Dépenses prévisionnelles valorisées TFPB	Taux de valorisation TFPB	Dépenses prévisionnelles valorisées TFPB 2023	Observations 2023
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Maintenance des parties communes et abords	6 775	6 775		6 775	100,00 %	6 775	
	Mise à disposition de Personnels en gestion « plus » sur secteurs QPV & en accompagnement des actions & de la gouvernance des dispositifs Politique de la Ville (GPO, GUSP, Accompagnement social adapté...): • Personnel de l'Agence de Proximité & de Régie au prorata des surplus de besoins en comparaison du droit commun • Chargé de DSU : Interlocuteur privilégié de la Commune en point d'entrée du partenariat • Chargé d'Intervention sociale • Collaborateurs divers pour participation aux instances & actions partenariales : Direction Relation Clients /Resp. Proximité / Resp. Cadre de Vie / Resp. Mission Intervention sociale	14 454	14 454		14 454	100,00 %	14 454	
		3 737	3 737		3 737	100,00 %	3 737	
Sur-entretien	Ascenseurs							
	Contrôle d'accès							Le sur-entretien des parties communes et des abords a très peu d'impact financier pour l'office puisque plus de 90 % de ces dépenses sont récupérables auprès des locataires. La propreté est néanmoins un axe majeur de l'amélioration de la qualité de service que GRAND DIJON HABITAT souhaite apporter à ces locataires. Pour améliorer ce service, GRAND DIJON HABITAT a revu ses marchés de nettoyage et renforcé son organisation en proximité pour un meilleur contrôle des prestations.
	Nettoyage des Parties communes et abords							
	Enlèvement de tags et graffitis	4 491	4 491		4 491	100,00 %	4 491	Un peintre de la régie est affecté aux QPV pour la remise en état des parties communes (salaire réparti au prorata des logements de chaque QPV), 10 % de son temps sur ce quartier.
	Opérations supplémentaires « coup de poing » désinsectisation/dératisation Prise en charge Protocoles d'éradication des punaises de lit	10000	10000		10000	100,00%	10 000	
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	15 538	15 538		15 538	100,00 %	15 538	Equipe d'intervention de la régie en QPV (vitrier, serrurier, électricien, menuisier) répartie au prorata du temps passé sur chacun des quartiers

Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	6 194	6 194		6 194	100,00 %	6 194	Prestation assurée par l'entreprise « Entretien Dijonnais » avec interventions spécifiques dans les QPV
	Enlèvement des épaves							
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité							
	Travaux & installation de systèmes de sécurité & anti-intrusion	49 291	49 291		49 291	100,00 %	49 291	Travaux de sécurisation des parkings
	Reprise des incivilités & dégradations (contrôle d'accès, décapage des fenêtres palières...)	10 000	10 000		10 000	100,00 %	10 000	
	Vacance de logements pour des raisons de sécurité							
Concertation / sensibilisation des locataires	Action de sensibilisation au respect des règles d'entretien & d'hygiène							
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	500	500		500	100,00 %	500	
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services							
	Subventions aux acteurs de quartier							
	Toute campagne de communication décidée dans le cadre de la Convention de GUSP	10 000	10 000		10 000	100,00 %	10 000	
	Loyers adaptés & petits travaux de remise en état pour Associations/petits commerces de soutien à la vie de quartier							
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Travaux pour amélioration du cadre de vie							
	Maintenance des parties communes et abords							
	Surcoûts de remise en état des logements	50 956	50 956		50 956	100,00 %	50 956	La remise en état des logements situés en QPV est essentiel pour relouer à des ménages porteurs de mixité et ainsi préserver voire améliorer l'équilibre de peuplement de ces quartiers. On rappellera que la stratégie en matière de REL a été revue à la fin de l'année 2018 (Octobre) suite à un important dépassement budgétaire. (2 400 K€ de budget contre 3 200 K€ de réel en 2018).

FONCTIONNEMENT		181 936	181 936	0	181 936	108,94 %	181 936
-----------------------	--	----------------	----------------	----------	----------------	-----------------	----------------

INVESTISSEMENTS :

Eco-Réha inscrite au PSP 2020-2025	Ilot I (Renoir ; Braque ; Dufy ; Gauguin ; Pissaro ; Matisse ; Manet)						
Eco-Réha inscrite au PSP 2020-2025	Ilot II (Marquet ; Lautrec ; Utillo ; Bonnard ; Rouault)						
Eco-Réha inscrite au PSP 2020-2025	Ilot III (Langlet)						

INVESTISSEMENT		0	0				
-----------------------	--	----------	----------	--	--	--	--

Autres opérations de soutien n'entrant pas dans le cadre de l'abattement TFPB		0	0				
--	--	----------	----------	--	--	--	--

Dispositif Tranquillité	Agents de médiation : dispositif spécifique mis en place par la Ville (6408 € / an)						6 408
-------------------------	---	--	--	--	--	--	--------------